

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE BELLOY-EN-FRANCE

Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles
Canton de Fosses



CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE 25 SEPTEMBRE 2025

PROCES-VERBAL

Le jeudi 25 septembre 2025, à 21 heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à l'Espace Saint Georges, situé place Alphonse Sainte-Beuve à Belloy-en-France, en séance ordinaire, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire le 19 septembre 2025.

Étaient présents :

Raphaël BARBAROSSA, Maire,

Delphine DRAPEAU, Jean-Claude TURBAN, Jérôme CHEVALLIER, Thibaut SAINTE-BEUVE, Jérôme HENNEQUIN, Fatima MALEK, Maria MARAIS.

Étaient absents et avaient donné pouvoir :

Aline CARON à Raphaël BARBAROSSA ;
Franck DEHAYS à Jean-Claude TURBAN ;
Sabine LOREA à Thibaut SAINTE-BEUVE ;
Joël DUARTE à Jérôme CHEVALLIER.

Étaient absents excusés :

Jean-Marie BONTEMPS, Monique MOREAU, Alexis GRAF, Florence ANSELLE, Claire PICARD, Stéphanie GUERIVE, Céline MARACHE.

Raphaël BARBAROSSA, Maire, ouvre la séance à 21 heures.

Raphaël BARBAROSSA procède à l'appel nominal.

Membres en exercice : 19

Nombre de présents : 8

Quorum requis : [moitié + 1 des membres en exercice]

Constat est fait que le nombre de conseillers présents est **inférieur au quorum requis** par l'article L2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Conformément aux dispositions légales, le Conseil municipal sera **à nouveau convoqué** dans un délai de trois à cinq jours.

Monsieur le Maire fait la lecture du courrier qui lui a été adressé par Monsieur Jean-Marie BONTEMPS, Maire-adjoint délégué aux affaires scolaires, enfance et jeunesse, Monique MOREAU Maire-adjointe déléguée aux bâtiments et Alexis GRAF, Maire-adjoint délégué à la communication :

À l'attention de Monsieur le Maire

Monsieur le Maire,

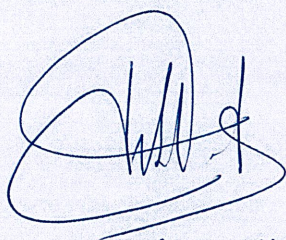
Nous vous informons que nous avons décidé de ne pas participer à la réunion du conseil municipal convoquée le 25 septembre 2025 pour protester contre des pratiques récentes qui ne permettent pas un débat de qualité et ne défendent pas intérêts des belloysiens

Nous espérons que l'avenir nous permettra de retrouver des pratiques conformes à la démocratie locale.

Veuillez agréer Monsieur le Maire notre solidarité active.

À Belloy-en-France

Le 25 septembre 2025


J.M. BONTEMPS


Monique MOREAU


Alexis GRAF

La séance est levée à 21h05.



Le Maire,

Raphaël BARBAROSSA.